



Bordeaux, le 2 novembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accueil d'urgence : l'Etat s'engage à l'approche de l'hiver

Pierre DARTOUT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, a réuni le mardi 31 octobre, **l'ensemble des partenaires** (collectivités, associations, services de l'Etat) impliqués dans la gestion du dispositif d'accueil et d'hébergement des publics vulnérables, **pour faire le point sur les solutions supplémentaires de logement, d'hébergement ou de mise à l'abri** qui seront apportées aux personnes sans abri et en situation de précarité à l'approche de cet hiver.

Depuis le 1^{er} novembre, **les maraudes du SAMU social sont renforcées** afin de mieux repérer les personnes sans domicile qui ne font pas appel spontanément au 115 et pour lesquelles une mise à l'abri pourra être proposée. Des permanences d'accès soins et santé sont mobilisées. De même, **le 115 est conforté dans sa capacité d'écoute et de traitement avec suivi social** afin de faire face à l'augmentation des appels et orienter les personnes en demande d'hébergement vers les structures d'accueil.

Enfin, le préfet a arrêté l'objectif de **185 places d'hébergement supplémentaires pour cet hiver**. Ces places seront disponibles progressivement à compter d'aujourd'hui, en complément des **906 places permanentes d'accueil ouvertes** toute l'année en Gironde. La capacité totale d'hébergement atteindra, dans le département, 1091 places cet hiver.

Ces places hivernales supplémentaires sont notamment réparties sur les sites suivants :

- le gymnase Palmer à Cenon,
- le site de Dupas à Bordeaux,
- le site du Tchan sur la commune du Teich,
- le site de la communauté Emmaüs à Parempuyre.

En fonction des besoins, en particulier en cas de déclenchement du plan grand froid, la capacité pourra être augmentée et d'autres sites pourront être ultérieurement mobilisés, en partenariat avec les collectivités et les associations.